

COVID-19

VACCINATION



VOUS ÊTES SALARIÉ

ÂGÉ DE PLUS DE 55 ANS ?



Faites-vous vacciner par **votre service de santé au travail**

La vaccination contre la covid-19 figure parmi nos missions prioritaires pendant la crise sanitaire. Nos professionnels de santé sont formés au geste vaccinal dans les conditions de sécurité requises.

Salariés, prenez rendez-



Flashez-moi pour
prendre rendez-vous

www.acst-strasbourg.com

Informations complémentaires sur le
site

du Ministère des solidarités et de la

santé :
La stratégie vaccinale des publics prioritaires

<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/article/la-strategie-vaccinale-et-la-liste-des-publics-prioritaires>

La vaccination pour le grand public

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/infog_vaccins_particuliers.pdf